

Image not found or type unknown



Contestation permis de construire

Par **MONTRESOR**, le **06/11/2011** à **19:21**

Bonjour,
Je conteste un permis de construire déposé par une mairie qui veut édifier une salle des fêtes à 5m de mon hangar agricole, contenant des animaux et du fourrage.
La contestation a été faite directement au Tribunal Administratif.
Aujourd'hui leur avocat dit "que j'aurais dû prévenir la partie adverse".
Est-ce vrai ?
Merci de votre réponse.